

6 > 7
AVRIL
2024



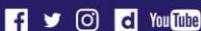
CHAMPIONNATS DE FRANCE
INTERCLUBS
MÂTRES
CHÂTEAURoux



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES OFFICIELS



SUIVEZ NOUS SUR

ffnatation.fr



PROGRAMME & PRESTATIONS

RAPPEL DU REGLEMENT **(extrait du règlement fédéral annuel des Maîtres 2024)**

Épreuves individuelles :

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 50 dos, 100 dos, 50 brasse, 100 brasse, 50 papillon, 100 Papillon, 100 4 nages.
Classement au temps.

Épreuves de relais :

4 x 50 4N mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).
10 x 50 NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).
Classement au temps.

La course des réservistes (deux maximum par équipe) sera nagée après le 10 x 50 NL (un 50m ou un 100m, spécialité au choix).

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de l'AQUA.

Règlement spécifique :

Compétition par équipe ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (C1), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes).

Toute équipe non conforme sera disqualifiée mais les performances individuelles seront prises en compte.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.

Tout nageur qui aurait raté sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Les équipes ayant déclaré leur participation et ne s'étant pas inscrites sur extraNat seront redevables d'une amende d'un montant de 210€ (en sus des frais d'engagement obligatoires), augmenté à 500€ en cas de récidive dans les 4 ans.

Si une équipe de rang supérieur déclare forfait, toutes les équipes de rangs inférieurs seront également forfaits.

Uniquement dans le cas où un club présente plus de deux équipes dans des poules différentes, une équipe de rang inférieur sera plafonnée au nombre de points obtenus par l'équipe supérieure (hors disqualification). En cas de disqualification, le plafond de points sera obtenu avec la moyenne des points des épreuves disputées x 12. 22.

Modalités d'engagements :

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Engagements au 10 x 50 NL :

Dans la mesure du possible, les engagements seront effectués en prenant comme base les temps de qualification aux poules régionales. Le CCM se réserve le droit de modifier les temps d'engagements manifestement anachroniques.

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient spécifique est pris dans la table dames en relais.

Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

⇒ 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par la moyenne des coefficients.

⇒ 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre messieurs après correction par la moyenne des coefficients.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.

Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, le nageur ou le relais marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Programme et horaires :

Le défilé des équipes débutera 30 minutes avant la 1^{ère} réunion de chaque poule nationale (au maximum 5 personnes par club).

SAMEDI 6 AVRIL 2024		DIMANCHE 7 AVRIL 2024	
Réunion 1		Réunion 2	
N2	O.P. : 12h30	N1	O.P. : 8h15
N2	Défilé des clubs : 14h	N1	D.E. : 9h30
N2	D.E. : 14h30	N1	Podium : 11h30
N1	O.P. : 16h	N2	O.P. : 13h15
N1	Défilé des clubs : 17h15	N2	D.E. : 14h30
N1	D.E. : 17h45	N2	Podium : 15h45
1	Relais 10 x 50 Nage libre	7	100 Nage libre
	Course des remplaçants	8	50 Brasse
2	200 Nage libre	9	100 Dos
3	100 Papillon	10	50 Papillon
4	50 Dos	11	100 4 Nages
5	100 Brasse		pause 15 minutes
6	50 Nage libre	12	Relais 4 x 50 4 Nages mixtes

Calendrier (dates repères) :

Lieu :	Châteauroux (Indre)
Date de la compétition :	Du samedi 6 avril au dimanche 7 avril 2024
Bassin :	25m
Nombre de réunions :	2 sur 2 jours
Date limite de qualification :	dimanche 3 mars 2024
Liste définitive des qualifiés :	jeudi 7 mars 2024
Déclaration de participation :	du vendredi 8 mars au mercredi 13 mars 2024
Liste des participants :	jeudi 14 mars 2024
Période d'engagement :	du dimanche 17 mars 2024 au dimanche 24 mars 2024
Liste des engagés :	lundi 25 mars 2024
Réunion technique :	samedi 6 avril 2024 à 11h30

Lieu :

Centre aquatique Balsan'éo
2 avenue Valéry-Giscard-d'Estaing

PRESTATIONS



SOIRÉE GALA, samedi 6 avril

À partir de 21h à la salle Barbillat-Touraine, venez-vous régaler autour d'un buffet confectionné par le chef sud-africain Ryan Mathee.

Boissons : vins régionaux et softs.

Soirée animée par un DJ.

40 €/personne.

Soirée limitée à 420 personnes. Toute inscription reçue au-delà de la date de réservation indiquée sera facturée au prix de 45 € (si place disponible).



RESTAURATION SUR SITE, dimanche 7 avril

À partir de 11h30 sur le site même du centre aquatique, un menu chaud (multiconfessionnel) vous sera proposé par notre partenaire *O'Mama Blue* pour un coût de **15 €/personne**. Places limitées à 600 personnes.

Toute inscription reçue au-delà de la date de réservation indiquée sera facturée 18 €.



PANIER REPAS, dimanche 7 avril

Vous voulez partir en toute tranquillité sans avoir à vous soucier de l'endroit où vous mangerez. Pas de soucis, nous vous proposons un panier repas à 9 € l'unité.

Réservation à effectuer avant le samedi 6 avril (16h).

Vous trouverez l'ensemble des tickets et le bulletin de réservation des paniers repas dans la pochette accueil qui vous sera remise à votre arrivée.

BULLETIN DE RÉSERVATION

À nous retourner par mail **avant le vendredi 29 mars 2024 (14h)**
à l'adresse suivante : interclubsmaitres2024@gmail.com

NOM DU CLUB :

Responsable :

Mail et n° de téléphone :

SOIRÉE GALA, salle Barbillat-Touraine		
Quantité	Prix unitaire	Montant
	40 €	
REPAS DU DIMANCHE MIDI, sur le site du centre aquatique		
Quantité	Prix unitaire	Montant
	15 €	
PANIER REPAS, à retirer le dimanche (à partir de 12h)		
Quantité	Prix unitaire	Montant
	9 €	
	TOTAL	

PAIEMENT

Paiement par chèque ou par virement bancaire à l'ordre du NCC :

Titulaire : ASSOC. NAUTIC CLUB CASTELROUSSIN

Adresse : MAISON DES ASSOCIATIONS 34 ESPACE MENDES FRANCE 36000 CHATEAUROUX

Domiciliation : DEOLS

Code Banque : 19506

Code Guichet : 40000

Numéro de compte : 28115696736

Clé RIB : 16

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1950 6400 0028 1156 9673 616

Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT : AGRIFRPP895

Un système de paiement par TIP sera mis en place sur site au niveau des prestations proposées par le club ainsi que pour sa boutique souvenirs.

Télécharger ce bulletin en cliquant [ICI](#)

HÉBERGEMENTS & RESTAURATION

Sur Châteauroux et les communes limitrophes, nous comptons un peu **plus de 3000 lits** (hôtels, gîtes, Air BnB, camping...).

Pour trouver votre hébergement, rendez-vous sur le lien indiqué dans le corps du mail que vous avez reçu.

Concernant la restauration, il est indispensable de réserver à l'avance. En effet, Châteauroux ne dispose pas d'une offre pléthorique de restaurants et souvent ceux-ci n'assurent qu'un seul service en soirée.

Privilégiez les restaurants à proximité du centre aquatique et en premier lieu notre partenaire FLUNCH LECLERC CAP SUD.

Pour trouver un **hébergement** cliquez [ICI](#)

Pour trouver un **restaurant** cliquez [ICI](#)

OCCUPEZ VOTRE TEMPS LIBRE...

Vous avez du temps libre. Visitez les lieux incontournables de notre département.



Musée Bertrand

Situé dans la vieille ville, autrefois résidence du Général Bertrand, fidèle de Napoléon, ce bel hôtel particulier du XVIIIe siècle est aujourd'hui un musée dont chacune des 26 salles réserve son lot de surprises : la volière ramenée de Sainte-Hélène, l'original en plâtre du Sakountala de Claudel, un cabinet de curiosités et d'égyptologie, des collections Empire, des peintures flamandes & hollandaises, des œuvres gallo-romaines & médiévales... Par ailleurs, le musée propose deux expositions temporaires par an. Les siècles défilent, incarnés par ce patrimoine varié dont la beauté, la rareté et la diversité émerveillent. Entrée gratuite.



Domaine de Nohant

Située à 30 km de Châteauroux, la maison dans laquelle vécut George Sand, en Centre-Val de Loire au coeur du Berry, témoigne de la vie exceptionnelle de cette femme du XIX^e siècle. Cette maison dans laquelle elle écrit la majeure partie de son œuvre et reçut ses amis, Balzac, Chopin, Flaubert ou Liszt, conserve encore aujourd'hui le mobilier et les objets de l'écrivain. Le jardin qui entoure la maison, témoigne également de la riche personnalité de George Sand et de son attachement à la nature.



château de Valençay

Le château du Prince de Talleyrand est situé à 42 km de Châteauroux, le parc et les jardins du Château de Valençay s'étendent sur plus de 53 ha : le jardin à la française, la cour d'honneur, le jardin de la Duchesse, installé en terrasse, le jardin d'agrément et, depuis 2016, la grande perspective ouest. Le jardin d'Antonin, près du parc aux daims présente plus de 300 espèces de plantes aromatiques culinaires en hommage à Antonin Carême, le grand chef cuisinier de Talleyrand. Puis, la Forêt des Princes où un magnifique parcours forestier et sylvicole s'ouvre sur les pas des promeneurs. A pied ou en voiturette électrique, ils découvriront 7 points historiques inhabituels, sur un circuit de 4 km.



Parc naturel Régional de la Brenne

Situé aux portes de Châteauroux, 3 000 étangs, 267 espèces d'oiseaux dont 150 espèces nicheuses, 100 000 tortues Cistude, 1 600 espèces végétales dont les orchidées sauvages et des milliers d'insectes et d'animaux... ça donne le vertige non ? Rien d'étonnant à ce que le Parc naturel Régional de la Brenne attire chaque année des milliers de naturalistes et de visiteurs à la recherche d'un cadre naturel authentique.

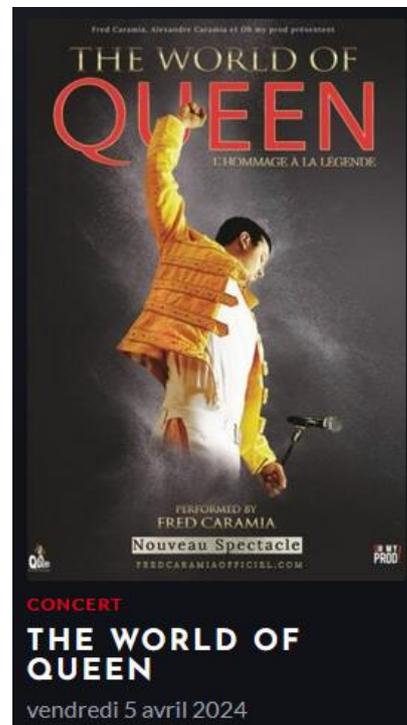
VOUS ARRIVEZ DÈS LE VENDREDI 5 AVRIL... UNE BELLE SOIRÉE EN PERSPECTIVE !

Spectacle à 20h30
au MACH 36

45€

Réservation sur le site :

<https://www.mach36.fr/>



Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour ces championnats, **une seule adresse mail** :

interclubsmaitres2024@gmail.com

Retrouvez l'ensemble des renseignements sur notre site :

<https://www.natation-chateauroux.fr/>

Au plaisir de vous recevoir,

